CONSIDÉRATIONS

N° 129.

SUR

LES RÊVES,

THÈSE

Presentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 juillet 1829, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR C.-F. CANA, né à Rougemont,

Département de la Côte-d'Or ;

Ancien Élève des hôpitaux et hospices civils de Paris.

Les songes ne sont point capricieux et vains,
Ils ne vont point tromper les esprits des humains,
De l'Olympe souvent un songe est la réponse.

. . . . . .

CHÉNIER, Éleg. 39.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1829.

FACULTÉ DE MÉDEICNE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX, *Examinateur.*
Pathologie médicale	FIZEAU, *Examinateur.* / FOUQUIER, *Suppléant.*
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Président.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	GAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers, *Suppléant.*	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc, *Examinateur.*
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille, *Examinateur.*
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

A LA MEILLEURE DES MÈRES.

Tribut de reconnaissance et d'attachement.

C.-F. CANA.

A MONSIEUR

JULES CLOQUET,

Chirurgien-adjoint de l'hôpital Saint-Louis ; Agrégé de la Faculté de médecine de Paris ; Membre de l'Académie royale de médecine, de la Société philomatique, de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, du Lycée d'histoire naturelle et de l'Académie de New-York, de la Société médicale de Lexincton, de la Société médico-chirurgicale de Berlin, etc., etc.

SON ÉLÈVE RECONNAISSANT,

C.-F. CANA.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES RÊVES.

Dépourvus des connaissances qui nous éclairent aujourd'hui, les anciens voyaient constamment dans les rêves quelque chose de surnaturel et des signes des événemens futurs ; les Grecs, les Romains rendaient des honneurs divins à Brizo, déesse du sommeil et des songes. Cependant l'observation raisonnée, avant même que les phénomènes de la vie fussent bien étudiés, avait démontré à des esprits judicieux que les songes devaient contribuer à la connaissance de notre état physique ; *Hippocrate*, *Aristote*, *Galien* ont sous ce rapport constaté leur importance; dans un de ses écrits, le père de la médecine s'exprime ainsi : *De judiciis eorum quæ in somnis visuntur quisquis rectè cognoscit, is ea ad omnia magnam habere vim comperiet;* et *Galien* ajoute : *Insomnium verò corporis affectionem nobis indicat.* Ces avis, dictés par l'expérience, méritent bien, je crois, quelque attention, et pourtant les médecins les négligent entièrement. A en juger par les ouvrages modernes, les songes paraissent dépourvus de tout intérêt, et la plupart des auteurs n'ont pas même cherché à nous en donner une juste définition. Dans les uns on lit que les songes sont des acci-

dens du sommeil ; dans les autres, qu'ils dépendent d'un sommeil incomplet, d'un réveil partiel. Mais d'abord qu'est-ce que le sommeil? Je cherche encore vainement dans nos auteurs classiques une définition exacte de cette manière d'être. A en croire quelques-uns, c'est l'image de la mort ; mais il n'est point vrai que ce soit un anéantissement, un état purement passif; le sommeil, au contraire, nous présente une activité bien évidente, c'est une façon d'exister tout aussi réelle qu'aucune autre. D'autres ont dit que c'était la suspension de l'action des organes qui nous mettent en rapport avec les objets extérieurs ; mais c'est n'en désigner qu'un des phénomènes et non point le définir. Enfin, quelques autres ont ajouté à cette dernière définition que c'est en même temps la suspension des opérations de l'entendement ; quoi! cet état où mille prodiges d'esprit ont été enfantés est caractérisé par la suspension des opérations de l'entendement, voilà certes, l'idée la plus erronée qu'on puisse en donner.

Une définition du sommeil, pour être bonne, ne doit point se borner à en exprimer un seul caractère, mais envisager dans leur ensemble tous les phénomènes qu'il présente, et ces conditions, je les trouve dans la définition suivante, empruntée à Bacon : *Somnus omniò nil aliud est quam receptio spiritûs vivi in se.* On trouve dans *Pline* la même définition : (*Est autem somnus nihil aliud quàm animi in medium sese recessus.*) C'est de cette concentration que dépendent les phénomènes principaux du sommeil. Le principe régulateur se replie sur lui-même, et il en résulte la suspension de nos rapports extérieurs, la production d'idées et de mouvemens indépendans de l'influence des sens (le tact excepté), idées et mouvemens qui constituent les songes. Il ne fallait qu'un peu d'attention pour s'apercevoir que ceux-ci ne sont point des réveils partiels ; car s'il en était ainsi, il s'ensuivrait nécessairement que plus un individu offre de facultés dans ses rêves, moins son sommeil est profond, et l'observation prouve le contraire. Le somnambule, chez qui les rêves dénotent tant de clairvoyance et sont accompagnés de mouvemens si bien ordonnés, ne dort point légèrement, il est toujours très-difficile de le réveiller, et l'on n'y parvient

souvent que par des moyens douloureux. Les songes, bien loin d'être le résultat d'un sommeil incomplet, sont au contraire d'autant plus vrais, plus parfaits, plus eux-mêmes, si je puis parler ainsi, que le sommeil est plus profond ; et les opinions émises contrairement ne viennent que de ce qu'on ne les a point considérés d'une manière assez étendue, qu'on les a séparées du somnambulisme, dont ils ne diffèrent en rien dans leur nature.

Dans l'étude des phénomènes que présente le sommeil, ce qui étonne le plus, c'est sans contredit l'harmonie des fonctions et la sublimité de l'esprit. Les besoins sont surveillés, reconnus souvent mieux que pendant la veille, et satisfaits autant que le permet l'état actuel. La plénitude des vésicules séminales a-t-elle violemment excité les organes génitaux, nous éprouvons ces rêves voluptueux qui nous font passer par tous les degrés du plaisir; la distention de la vessie, une congestion sanguine deviennent l'occasion de songes qui ont pour dénouement l'émission de l'urine ou des hémorrhagies ; et quand l'estomac, long-temps privé d'alimens, vient exprimer ses besoins, l'âme ne pouvant mieux faire, le repaît d'illusions : le baron de Trenck, pendant sa captivité et ses longs jeûnes, rêvait souvent qu'il était admis aux tables les mieux servies de Berlin.

De ces faits, qu'il serait facile de multiplier, ne pourrait-on pas conclure que la plupart des rêves, sinon tous, sont constamment dirigés vers un but utile ; le cauchemar lui-même n'est peut-être si pénible, si accablant, que pour produire des sensations capables de nous réveiller, et pour nous avertir ainsi que le sommeil actuel nuit à l'accomplissement de quelques-unes de nos fonctions.

Il est certain aussi que l'esprit offre des moyens extraordinaires lorsqu'il n'est point distrait par les besoins du corps ; il se trouve en quelque sorte dégagé de sa demeure terrestre ; prompt à se rappeler le passé, hardi dans ses conjectures probables sur l'avenir, son action paraît sans bornes. C'est alors que des mathématiciens résolvent les problèmes les plus difficiles, que *Francklin* se trouve instruit de l'issue des affaires qui l'occupaient.) *Cabanis* Rapport du physique et du

moral.) Chacun trouvera sans peine dans sa propre observation des exemples analogues : on croit lire des discours entiers, des livres, et dans ce cas l'invention est si facile, si prompte, qu'on considère ses propres travaux comme les composition d'un autre. Il semble que le sommeil nous mette au-dessus de nous-mêmes, et que le repos du corps ne soit que le réveil de l'âme.

Heureux si nous pouvions constamment faire notre profit des travaux de nos songes! Mais le plus souvent à notre réveil, loin de les trouver emmagasinés dans notre mémoire, à peine nous en reste-t-il quelques notions, et parfois même nous en avons perdu tout souvenir. Cette différence dans la manière d'être des songes avait fait naître plusieurs hypothèses parmi les anciens, et Virgile veut sans doute l'exprimer dans ce passage : *Sunt geminæ somni portæ*, etc.; je pense que, sans recourir à des hypothèses, il est possible de l'expliquer en considérant, 1°. que la mémoire n'est que la trace que laisse une impression en traversant le cerveau, et par conséquent une fonction cérébrale; 2°. que cette fonction ne peut s'accomplir sans que la partie du cerveau qui en est chargée en ait l'aptitude, circonstance que ne présente point un sommeil profond; 3°. que les organes n'ayant pas tous besoin d'un repos aussi long pour pouvoir reprendre leur service, le réveil n'est que successif, et que les sens pourront encore dormir lorsque déjà quelques organes du cerveau seront en pleine activité. Ces principes nous rendent facilement raison pourquoi les rêves du premier sommeil, ceux du somnambule, restent ignorés, tandis que les rêves du matin, ou ceux qui auront déterminé des sensations assez fortes pour rendre le sommeil plus léger, seront présens à la mémoire dans tous leurs détails. Ce qui vient encore prouver que la mémoire jouit de son activité avant le réveil général, c'est que les rêves du matin se rapportent presque toujours à des sujets qu'elle retrace; ils roulent sur les idées qui nous occupent habituellement : l'amant possède l'objet de ses désirs, le poète atteint la cîme du Parnasse, l'avare voit sa cassette menacée par des voleurs, pendant que le musicien prête l'oreille à d'harmonieux concerts.

Les rêves nous présentent dans leurs phénomènes des différences bien tranchées : tantôt il y a seulement production d'idées, tantôt production en même temps d'idées et de mouvemens qu'on n'exécute ordinairement que pendant la veille; ce qui permet de les diviser, 1°. en rêves proprement dits, 2°. en rêves avec accomplissement d'une fonction relative, qui constituent le somnambulisme. Chacune de ces deux classes nous fournira plusieurs ordres fondés sur des causes différentes.

Des rêves proprement dits. Cette classe comprend sous quatre ordres les rêves déterminés par, 1°. des sensations transmises par le tact, 2°. l'influence des fonctions animales, 3°. la réaction du système intellectuel sur lui-même, 4°. la mémoire. Quelques auteurs ont admis des rêves dépendant de l'association des idées; mais ces rêves ne doivent point être considérés isolément : ils sont toujours consécutifs, et viennent compliquer la marche de ceux dont nous venons d'énumérer les causes, par cette loi constante, mais inexplicable, qu'une idée en fait naître irrésistiblement une autre.

1°. De tous les sens externes le tact seul, pendant le sommeil, jouit de la propriété de faire naître des sensations qui deviennent quelquefois le point de départ de plusieurs rêves. Nous obéissons à des impressions tactiles quand nous changeons de position, quand nous nous couvrons dans notre lit, quand nous évitons un contact étranger. Je ne puis croire que ces mouvemens soient exécutés pendant un réveil qui n'a été ni assez long, ni assez complet pour qu'on pût l'apprécier; ils dépendent d'une action dont le sommeil ne procure jamais l'interruption. Souvent les impressions, à raison de la disposition particulière de la *sensibilité* pendant le sommeil, sont plus fortes, et font naître des idées tellement vives, qu'elles ne semblent plus se rapporter à leurs causes, preuve certaine que l'âme est irrésistiblement entraînée à exprimer ce qu'elle ressent. Ainsi, une piqûre de puce donnait à Descartes la sensation d'un coup d'épée, et lui faisait croire qu'il était au milieu de combattans. Un homme s'étant fait appliquer

un vésicatoire sur la tête, songea qu'une troupe de sauvages lui enlevait la chevelure avec la peau du crâne. Ce que je viens de dire pour les sensations extérieures peut s'appliquer aux sensations internes; quelquefois des crampes font rêver à certaines personnes qu'elles ont un membre amputé. L'hiver dernier, pendant que j'étais affecté d'une amygdalite, je rêvai que que toute la peau qui recouvre la partie antérieure du cou était ulcérée.

2°. Les songes du second ordre dépendent d'impressions internes qui annoncent les besoins, les désirs ou la douleur; c'est à cet ordre que se rapporte le cauchemar caractérisé par l'apparition de spectres, de fantômes les plus effrayans, accompagné d'angoisse, d'oppression, et de l'impossibilité vivement sentie de se mouvoir ou de crier; on veut fuir, les jambes restent comme paralysées; on veut crier, un poids énorme sur la poitrine ôte la respiration et la voix. Cet état est presque toujours produit par une mauvaise digestion ou par l'embarras de la circulation pulmonaire, quelle qu'en soit la cause.

Il est à remarquer que les rêves qui dépendent du trouble momentané d'une fonction ou d'un état maladif arrivent dans le premier sommeil; et quelque fantasques, quelque ridicules que soient les images qu'ils présentent, ils ne doivent jamais être négligés par le médecin vraiment observateur. Ces images, en effet, quelque exagérées qu'elles soient, sont toujours analogues aux troubles qui existent dans quelques points de l'économie. Pour celui qu'une violente inflammation a frappé, tous les objets sont en feu, tandis que l'hydropique croit errer au bord des fontaines et des ruisseaux. *Boërhaave* dit avoir connu des personnes qui pendant long-temps avaient rêvé qu'elles nageaient ou se précipitaient dans l'eau, et dont les cadavres lui avaient offert un cerveau inondé de sérosité. *Hippocrate* avait déjà fait la même observation, et il l'exprime ainsi : *Quod si in stagno aut mari, aut fluminibus quis natare videatur, istud humiditatis exuberantiam indicat.* Lors même que le dérangement d'une fonction n'est que passager, les rêves peuvent non-seulement le faire reconnaître, mais encore exprimer la nature des causes qui viennent troubler l'harmonie des

organes ; j'éprouvai souvent des rêves pendant lesquels j'étais poursuivi par des animaux enragés, et sur le point d'en être la victime ; j'étais bien convaincu que de telles visions ne m'étaient pas fournies par l'imagination en délire, et qu'elles devaient avoir leurs causes dans un dérangement de fonctions ; ces causes avaient toujours échappé à mes recherches, lorsqu'enfin, après avoir été tourmenté une nuit plus que jamais, je soupçonnai qu'une grande quantité d'eau que j'avais bue avant de me coucher pouvait bien avoir troublé ainsi mon sommeil ; depuis j'ai constaté la réalité de mes soupçons, et les expériences que j'ai multipliées à cette occasion m'ont en outre démontré, 1°. qu'on ne peut pas à volonté produire tels ou tels rêves, parce que l'impression qu'occasionne une substance varie suivant la disposition actuelle des organes ; 2°. que bien que la nature d'un rêve soit la même, les images qu'il nous présente, et l'état plus ou moins pénible qu'on en éprouve, sont en rapport direct avec l'intensité de sa cause, ainsi, deux fois au lieu de me trouver aux prises avec un animal atteint d'hydrophobie, je me crus au milieu d'un bain.

Mais c'est surtout sous le rapport de leur interprétation médicale que les rêves qui dépendent de sensations internes présentent le plus d'intérêt ; souvent ils peuvent mettre le médecin à même de préciser son jugement sur le siége, la nature d'une affection, ou bien lui donner l'éveil sur des maladies qu'il ne soupçonnait point encore. Appuyons ces aperçus d'autorités et d'exemples. Au rapport de *Galien*, un homme rêve que l'une de ses cuisses est devenue de pierre, et quelques jours après cette cuisse devient paralytique. *Pline* rapporte que *Cornelius Ruffinus*, rêvant qu'il avait perdu la vue, se réveille aveuglé par une amaurose subite. *Gesner*, dans un songe, se sentant vivement mordu à la poitrine par un serpent, conjecture avec raison qu'il existait une lésion dans cette partie, puisque bientôt il apparaît un anthrax qui se termine par la mort. Ces faits, que je prends au hasard parmi tous ceux que rapportent des auteurs dignes de foi, ont été à tort regardés par plusieurs personnes comme surnaturels, je n'y trouve rien qui s'écarte des lois de l'organisme. En

effet, lorsqu'une affection se manifeste à nos yeux, son existence ne date-t-elle que de ce moment? L'organe qui en est le siége n'éprouve-t-il pas à l'avance des modifications nombreuses qui, bien qu'elles restent ignorées dans l'état de veille, doivent devenir manifestes lorsque la sensibilité est dans cette disposition telle que les moindres impressions sont alors vivement perçues?

Les exemples que j'ai cités suffisent, je crois, pour convaincre les médecins de l'utilité des songes en séméiotique; mais non-seulement ils peuvent faire reconnaître des maladies qui ne sont point encore sensibles ni observables pendant la veille, ils peuvent même fournir d'utiles indications thérapeutiques, et faire prévenir ainsi de plus grands désordres. Un médecin prédit une hémorrhagie et le besoin des évacuations sanguines, d'après l'apparition de serpens enflammés que le malade avait eue en songe. *Cognasse Desjardins* rapporte qu'un malade était depuis quelques jours réveillé par des songes dans lesquels il croyait avoir un poids énorme sur la région épigastrique; c'était tantôt une enclume, tantôt une maison; un émétique fit disparaître l'embarras gastrique, et les rêves auxquels il donnait lieu. Gardons-nous, toutefois, d'attacher à ces signes plus d'importance qu'ils ne méritent; ne perdons pas de vue qu'il doit exister dans les songes, comme dans les autres symptômes, des différences relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, et que c'est toujours de l'ensemble de tous les symptômes que le médecin sage doit composer ses indications. *Galien* rapporte qu'un phthisique fut saigné d'après la considération trop exclusive d'un songe, et qu'il mourut. *Animam cum sanguine exhalavit.*

3°. Les rêves du troisième ordre, loin de reconnaître comme causes occasionnelles certaines impressions locales, ne peuvent avoir lieu que dans l'absence de toute sensation assez puissante pour exiger une réaction du système intellectuel; ils sont le résultat de l'esprit existant dans un état d'abstraction, et c'est alors que les idées sont tellement exactes, la pensée si nette, le jugement si précis que l'homme produit des conceptions refusées à son intelligence pendant l'état de

veille. Dans cet ordre se trouvent réunis des songes en apparence de nature semblable, et qui pourtant reconnaissent des causes différentes. Quelques-uns, en effet, ne sont que la continuation d'un travail qui nous occupait peu avant le sommeil, et sont produits par l'ébranlement qu'en a éprouvé le cerveau, ébranlement qui se continue encore pendant quelque temps ; ils se rapprochent ainsi de ceux qui dépendent d'une sensation organique. La continuation d'un travail indépendant de la volonté, sans conscience, spontané, est évidente dans le sommeil : il n'est personne à qui il ne soit arrivé de savoir beaucoup mieux le matin une leçon, une pièce de vers dont il avait chargé sa mémoire la veille; Condillac, au rapport de *Cabanis*, travaillant à son cours d'études, était souvent forcé de quitter, pour dormir, un travail encore incomplet, et à son réveil il l'a trouvé plus d'une fois terminé dans sa tête. Souvent au lieu d'un travail qui se continue à notre insu, l'ébranlement du cerveau détermine des rêves pendant lesquels l'esprit aplanit des difficultés qu'il n'avait pu surmonter pendant la veille; tel est celui auquel on est redevable de la fameuse sonate de Tartini, connue sous le nom de *sonate du diable*. Je le crois trop remarquable pour ne point le rapporter ici, je l'emprunte textuellement à *Moreau de la Sarthe*. « Ce célèbre compositeur (Tartini) s'étant endormi, après avoir essayé en vain de terminer une sonate, cette préoccupation le suivit dans le sommeil. Au moment où il se croyait dans un rêve, livré de nouveau à son travail, et désespéré de composer avec si peu de verve et de succès, il voit tout à coup le diable lui apparaître, et lui proposer d'achever sa sonate, s'il veut lui abandonner son âme; il accepte le marché, et entend alors très-distinctement le diable exécuter sur le violon cette sonate tant désirée, avec un charme inexprimable d'exécution ; il se réveille alors dans le transport de son plaisir, court à son bureau, et note de mémoire le morceau qu'il venait d'entendre. »

Les rêves précédens ont leur cause dans l'impulsion communiquée pendant la veille à l'organe de l'intelligence. Dans ceux qui nous

restent à examiner, les opérations de l'esprit ne sont jamais la prolongation de celles de la veille ; elles sont subites, spéciales, ne se rapportent souvent à rien de ce qui nous a occupés précédemment, et on est en droit d'en conclure que l'esprit peut créer spontanément des idées. Cette partie de l'onéirologie, sur laquelle on a voulu verser tant de ridicule, ne manque ni de témoignages, ni de preuves. Voltaire, dans le Dictionnaire philosophique, raconte que, dans un rêve, il récita le premier chant de la henriade tout autrement qu'il l'avait composé; puis il ajoute : « J'ai dit, en rêvant, des choses que j'aurais dites à peine dans la veille ; j'ai donc eu des pensées réfléchies malgré moi. »

Dans ces songes, on ne remarque pas seulement une exaltation intellectuelle qui permet à l'esprit, exclusivement occupé d'un sujet, d'y découvrir quelque nouveau point de vue; mais ils donnent quelquefois des signes d'une nature inspirée ; ce sont de véritables prévisions. *Moreau de la Sarthe*, que je cite de préférence à tout autre, parce que sa véracité est reconnue, rapporte que madame la comtesse de *** venait d'être mère, et tout en faisant allaiter son enfant par une nourrice, elle exigeait qu'il couchât dans sa propre chambre. Un état d'indisposition avait déterminé son médecin à la forcer de suspendre un soir cette douce habitude de surveillance ; elle en fut profondément affligée et sensiblement plus souffrante. Cependant elle s'endormit, et rêva bientôt que son enfant, dérobé à sa surveillance, était sur le point d'être étouffé sous le poids du corps de sa nourrice ; la terreur l'ayant réveillée, elle se leva, courut dans la chambre voisine, et vit qu'en effet l'enfant, qui aurait dû être dans son berceau, d'après ses ordres, était couché dans le lit de sa nourrice profondément endormie, et posée de manière à ne pouvoir faire un mouvement sans s'appuyer de tout son poids sur la poitrine de son nourrisson.

S'il m'était permis de rapporter des observations qui me sont propres, je pourrais en citer plusieurs d'analogues : depuis long-temps déjà, quand je trouve quelque chose de remarquable dans un de mes

rêves, je ne manque pas de le noter ; et plusieurs fois j'ai été tout étonné, au bout d'un temps souvent long, de me trouver dans les mêmes lieux, avec les mêmes personnes, tenant exactement les mêmes propos qui m'avaient occupé pendant mon sommeil : les lieux qu'a parcourus mon esprit, les objets dont il s'est occupé existaient donc réellement avant qu'ils se fussent offerts à mes sens : ici la pensée a précédé la sensation.

Cette partie de l'*Histoire des Songes* renferme une multitude de faits dont il n'est point permis de douter, et bien capables de rendre moins incrédule sur les résultats du magnétisme. Je m'étonne que ceux qui s'occupent de cette science, qui promet de fournir un jour des secours si utiles à la médecine, n'aient point songé à s'en étayer ; son importance à cet égard m'autorise à citer encore une observation dont l'authenticité ne me paraît pas devoir être contestée : « Il est dit, dans la vie de M. *Periès*, écrite par *Gassendi*, que M. *Periès*, qui n'avait jamais été à Londres, songea une nuit qu'il était dans cette capitale, et qu'en passant dans une grande rue, il aperçut au vitrage d'un orfèvre une médaille antique qu'il n'avait jamais pu trouver. Par la suite, lorsqu'il vint à Londres, se promenant dans Chéapside, il reconnut cette même boutique qu'il avait vue en songe quelques années auparavant. Il se rappela la contenance de l'orfèvre, et découvrit dans sa boîte la médaille qu'il cherchait, et qui était, je crois, un otho. » (*Brunet*, Dissertation inaugurale, 1820.)

Je possède plusieurs faits semblables qui m'ont été communiqués par un médecin, et qui, pour être extraordinaires, n'en sont pas moins authentiques. Je regrette que les bornes de cette dissertation ne me permettent pas de les consigner ici. Parlerai-je aussi de ces songes surnaturels dont l'Histoire Sainte nous fournit tant d'exemples ; de de ceux de Joseph, de Pharaon, de Daniel, véritables pressentimens. Mais c'est surtout dans les maladies qu'on rencontre des exemples nombreux de pareilles inspirations. Des auteurs dignes de foi attestent que les rêves alors ont présenté une justesse et une lucidité vraiment prophétiques : des malades ont présagé leur mort ; d'autres, une ma-

ladie éloignée, avec ses symptômes, ses douleurs, et jusqu'aux remèdes qui doivent la guérir. Il semble que l'âme soit alors moins profondément plongée dans la matière, et que, prête à s'échapper, elle manifeste déjà un commencement d'existence toute spirituelle.

4°. Il ne me reste que peu de chose à dire des rêves de la dernière série, c'est-à-dire de ceux dont les matériaux sont fournis par la mémoire, et dont j'ai déjà parlé au commencement. Ils diffèrent essentiellement des autres; eux seuls sont le résultat d'un réveil partiel. Lorsqu'ils précèdent immédiatement l'état de veille, ils présentent quelque chose de particulier; le cerveau alors a repris une partie de son empire, et on peut en quelque sorte les prolonger à volonté. J'ai été à même de faire plusieurs fois cette observation : la lumière avait déjà frappé mes yeux, elle avait été perçue; je cherchais l'obscurité, et mon rêve se continuait. Cet état est souvent plein de charmes, et d'autant plus délicieux qu'on en a conscience entière; on est étonné de la fécondité de ses idées, et de la facilité avec laquelle on les exprime alors. Cette énergie de l'intelligence ne dépend point de ce que le cerveau est pleinement éveillé, mais bien de ce que le principe de la pensée n'est point encore dispersé; au réveil complet, tout le prestige disparaît, et l'intelligence se trouve réduite à ses bornes ordinaires.

Quand on prend plus de sommeil qu'il n'en est besoin pour la réparation des forces, on éprouve une multitude d'idées confuses qui dépendent d'impressions vagues, ressenties par les sens engourdis; mais elles ne méritent pas le nom de rêves, cet état tient le milieu entre les vrais songes et les opérations de l'état de veille.

Ici se termine ce que j'avais à dire sur les idées qui naissent pendant le sommeil, considérées sous le rapport de leurs causes. Mais est-il toujours possible de remonter à ces causes, et de reconnaître à quelle espèce de rêves on a affaire? Non, certainement; il est d'autant plus facile de se tromper, qu'il existe plusieurs sources d'erreurs que je vais indiquer. D'abord, plusieurs causes peuvent agir à la fois, surcharger ainsi la marche des songes, et donner lieu à des combinaisons bizarres, à des assemblages d'idées incohérentes. En outre, bien qu'une

cause agisse seule, elle peut échapper à l'investigation la plus pénétrante, par le disparate qu'apporte dans les rêves l'association involontaire des idées; et, dans ce cas, pour n'attribuer à ceux-ci que la valeur qu'ils ont réellement, il faut encore considérer que telle impression est toujours suivie d'idées constantes chez tel ou tel autre individu. Enfin, il est encore une circonstance qui peut conduire à l'erreur : l'imagination souvent ne se borne pas à créer des sensations dont la source n'existe pas dans nos organes, son influence s'étend encore sur ces organes et les met dans les conditions propres à remplir les fonctions auxquelles ils président; les songes peuvent alors présenter les mêmes phénomènes que s'ils dépendaient de certaines sensations, telles que la faim, l'appétit vénérien, naissant d'une disposition organique.

Quoi qu'il en soit, en examinant le développement, la combinaison des idées qui forment la trame des rêves, on pourra, dans la plupart des cas, les rapporter à des causes déterminées.

Des rêves avec accomplissement d'une ou de plusieurs fonctions relatives, ou du somnambulisme. Quelque impropre que soit cette dernière expression, je la conserverai; elle a le mérite d'être consacrée par l'usage, et pour tout le monde elle porte la signification du phénomène que l'on veut désigner; elle me paraît même préférable à la plupart des mots par lesquels on a voulu la remplacer, surtout à celui de *sommovigil*, parce qu'il renferme une erreur très-grande, erreur qui est celle de presque tous les auteurs qui ont écrit sur le somnambulisme. Ils définissent cette manière d'être, un état intermédiaire entre le sommeil et la veille; mais comme s'ils s'apercevaient qu'ils se sont écartés de la vérité, ils y reviennent par une contradiction, en disant que les somnambules sont plus difficilement réveillés que dans le sommeil ordinaire.

Le somnambulisme, bien loin de tenir de la veille, ne s'observe que dans un sommeil plus profond que celui qui nous offre les songes proprement dits, c'est-à-dire dans une concentration plus forte

du principe régulateur. De cette concentration doit nécessairement résulter une insensibilité plus marquée, une exaltation plus grande des facultés intellectuelles, l'absence de tout souvenir, phénomènes que nous présentent en effet les somnambules, et sur lesquels je crois inutile de m'arrêter. Je ne parlerai pas non plus des opinions plus ou moins ridicules que les anciens ont émises sur le somnambulisme; à quoi bon rappeler, à la honte de l'esprit humain, qu'un somnambule était nommé *un mal baptisé*, parce qu'on croyait que son état était déterminé par l'omission de quelques paroles sacramentales dans la cérémonie du baptême. Attachons-nous à des choses plus importantes.

Ce qui fait le caractère principal du somnambulisme, c'est l'accomplissement d'actes que l'on n'exécute ordinairement que pendant la veille. Mais d'où viennent ces actes? S'exercent-ils sous l'influence du jugement et de la volonté, ou bien dépendent-ils de l'association des mouvemens aux sensations qui les déterminent habituellement? Si l'on s'en rapporte à ce qui se passe dans la plupart des rêves ordinaires, on peut croire qu'ils sont indépendans de la volonté; car, dans cet état, les petits mouvemens musculaires ne sont certainement que la conséquence de l'habitude qui a enchaîné à certaines idées des actions déterminées. Toutefois, quelques somnambules présentent dans leurs actes tant de précision et de régularité (on en a vu un traverser la Seine à la nage, *Sauvages;* un autre exerça le coït pendant son accès, *Pigatti*), que plusieurs auteurs pensent que la volonté persiste constamment chez eux et demeure régulière. Je ne puis partager une opinion aussi absolue, et voici sur quoi je me fonde : Si, dans un rêve, l'on éprouve un sentiment oppressif de l'impossibilité d'agir, et qu'une forte impression rende le sommeil moins profond, la volonté, sans avoir lieu, peut cependant être moins anéantie; le sentiment d'insuffisance de nos efforts, s'il ne cesse pas, diminue de beaucoup. J'en conclus que la volonté ne peut être entière qu'au réveil; qu'elle est d'autant plus anéantie que le sommeil est plus profond; que dans le somnambulisme, qui est un degré de plus des songes ordinaires,

les mouvemens dépendent d'une association involontaire aux idées; et si cette association présente alors une extension que l'on ne voit pas dans les rêves, c'est que, dans ce dernier cas, le principe sentant, ordinairement occupé de sensations corporelles, est moins isolé, moins concentré sur lui-même, et que ses opérations ne sont point assez énergiques pour entraîner la coopération des actes musculaires. En vain opposerait-on, pour soutenir que quelques actions, dans le sommeil, s'exécutent sous l'influence du jugement et de la volonté, l'exemple des personnes qui, pour satisfaire au besoin de l'émission de l'urine, se servent de leur vase de nuit sans se réveiller; je répondrais toujours que la volonté ne peut se manifester sans l'intervention du cerveau; que pendant le sommeil, où la vie extérieure est momentanément anéantie, lorsque l'homme exécute une série de mouvemens qui ont pour but de satisfaire à un besoin de l'économie, il ressemble aux animaux inférieurs, qui, privés d'organes qui les mettent en relation avec le monde extérieur, agissent spontanément et toujours bien, sans savoir qu'ils font bien.

Les somnambules présentent quelquefois une manière d'être bien remarquable; leurs rêves sont suivis, leurs idées prennent chaque nuit et pendant long-temps la même direction. Ces êtres singuliers semblent jouir de deux existences, l'une corporelle, l'autre toute spirituelle, non moins réelle, et d'une manière d'autant plus distincte que, dans la première, ils n'ont pas la moindre conscience de ce qui se passe dans l'autre. Un écolier rêvait tout haut chaque nuit et pendant long-temps, sans en avoir le moindre souvenir à son réveil; on l'observa pendant plusieurs nuits; ses rêves étaient suivis, détaillés; il s'y trouvait constamment le même personnage, celui d'un homme d'état, dont il avait le langage, et dont il paraissait avoir les goûts, les sentimens, en un mot les habitudes et les principes de conduite. Tout cela s'évanouissait à son réveil, sans laisser la moindre trace, sans l'empêcher de reprendre sa pétulance et son rôle d'écolier.

L'état des sens, dans le somnambulisme, mérite le plus grand intérêt. Un individu qui dort n'entend plus; s'il entend, il se réveille;

il ne voit plus, il n'odore plus ; si la lumière est assez forte pour produire une impression, le sommeil cesse aussitôt ; il en est de même des odeurs. Il s'ensuit que le somnambule doit avoir rompu toute relation avec le monde extérieur, ou s'il entre en rapport avec les objets environnans, ce n'est que d'une manière spéciale. Ainsi il n'éprouve aucune impression des bruits les plus forts, et on peut avoir avec lui une conversation suivie en prenant certaines précautions ; il allume une chandelle, si on vient à l'éteindre, quoiqu'on ait pris la précaution d'en allumer d'autres, il se trouve plongé dans l'obscurité, il va rallumer sa chandelle, il ne voit qu'avec celle-là ; pourtant ses yeux sont ouverts, ce n'est donc point par ces organes que la lumière est perçue. Il est présumable qu'il s'est développé en lui une faculté dont il n'est point doué dans l'état de veille, et qui supplée à l'inaction des sens, car le goût et l'odorat nous présentent les mêmes particularités. Ainsi lorsqu'on donnait à un somnambule des dragées qu'il avait demandées, il en distinguait la saveur; si on lui en mettait dans la bouche dans tout autre circonstance, leur impression n'était point sentie ; l'organe du goût est donc engourdi, les saveurs sont donc perçues différemment que pendant la veille, et il en est de même des odeurs.

Dans la plupart des observations qui nous ont été transmises, nous voyons que les somnambules mangeaient ou buvaient indistinctement ce qu'on leur présentait, et qu'ils percevaient les mêmes saveurs que si on leur eut donné ce qu'ils avaient demandé. Ce fait, en apparence extraordinaire, peut recevoir une explication fort simple : les saveurs, en effet, ne sont point dans les alimens, ceux-ci n'en sont que l'occasion ; et lorsqu'un somnambule croit manger une substance, il se fait dans le centre des sensations les mêmes modifications que si cette substance était offerte à son palais pendant la veille, de même qu'en songe, si on croit assister à un repas, on discerne la saveur particulière de chaque mets. Ce que je viens de dire de la sensation du goût s'applique à toutes celles que nous éprouvons dans nos rêves; ces sensations sont tout aussi réelles que si elles nous étaient fournies par

les sens. Ainsi Tartini, dont j'ai rapporté l'observation, s'est levé pour noter le morceau de musique qu'il venait d'entendre; ainsi un autre somnambule, à califourchon sur sa croisée, se croyait véritablement à cheval, et piquait des deux; et si l'amour vient nous présenter une aimable chimère, le plaisir que nous éprouvons n'a-t-il rien de réel?

J'arrive au *somnambulisme magnétique*. Aucune question plus que celle-ci n'eut d'admirateurs plus enthousiastes, de détracteurs plus absolus; des miliers d'épreuves attestent que le magnétisme est un fait, des miliers d'écrits en nient l'existence. Espérons que les expériences multipliées auxquelles se livrent sans prévention une multitude de gens instruits viendront bientôt mettre un terme à l'incertitude où sont les esprits amis de l'utile. Les préventions se fondent sur la singularité, la nature extraordinaire des faits annoncés; la raison répugne, dit-on, à les admettre, parce qu'ils sont contraires à un ordre de choses reconnu. Mais si de ces faits quelques-uns peuvent être rendus vraisemblables par l'anatomie elle-même; si les autres se retrouvent dans le sommeil ordinaire, dans l'extase, la catalepsie, etc., doit-on les rejeter comme étant en contradiction avec les lois de la nature?

Sans vouloir ici nous engager dans une discussion qui serait au-dessus de nos forces, examinons quelles sont les facultés attribuées aux somnambules magnétiques. Ces facultés sont les suivantes : la vue de leur intérieur, le rapport intime avec leur magnétiseur et les personnes qui les touchent, la possibilité de voir les yeux fermés, le développement des facultés intellectuelles, la prévision de leurs maux prochains, l'instinct des remèdes. Jetons un coup-d'œil rapide sur chacune d'elles, et voyons si l'observation et l'expérience ne montrent pas ailleurs des phénomènes semblables.

1°. *La vue de l'intérieur.* Chacun de nos viscères est sous la surveillance de nerfs qui communiquent avec le foyer de la pensée : pourquoi ces nerfs ne rendraient-ils pas compte de ce qui les affecte?

« Chez les sujets éminemment sensibles, dit *Cabanis*, les impressions intérieures, et même dans certains cas, les opérations des viscères qui s'y rapportent, deviennent perceptibles au moyen de l'extrême attention que ces sujets y donnent, et l'on ne peut pas douter que la même chose n'arrivât plus fréquemment si les objets extérieurs n'occasionnaient de continuelles diversions. »

Dans l'état habituel, les impresions violentes que nous recevons des organes extérieurs ne nous permettent pas de connaître les détails de la vie paisible de nos viscères ; mais si cette vie vient à être émue par quelque violente secousse, ou si, imposant silence au tumulte extérieur, nous tournons vers elle toutes nos pensées, les impressions intérieures pourront être tellement claires et si fortement exprimées, que tout ce qui est du ressort du système nerveux ganglionique soit perçu avec autant de vérité et d'exactitude que ce qui est soumis à l'action de nos sens. S'il m'était permis de m'appuyer sur un fait fourni par le magnétisme, je rapporterais ici l'observation curieuse recueillie par *Georget*, d'une femme affectée d'une inflammation du poumon gauche, qui disait voir très-bien, comme avec ses yeux, ses organes thoraciques, et qui en donnait en effet une description très-remarquable.

C'est encore par ces impressions intérieures que quelques individus, instruits de ce qui se passe au dedans d'eux, expriment dans leurs songes des prognostics presque toujours certains, parce qu'ils ne sont que l'expression naïve de ce qu'ils ressentent.

2°. *Rapport intime des somnambules avec leur magnétiseur et les personnes qui les touchent.* On ne peut pas douter que ce fait s'observe dans le sommeil ordinaire ; ainsi, en se mettant en contact avec une personne qui parle en rêvant, on peut la faire converser sur toutes les matières possibles, et lui arracher ainsi l'aveu de ses plus secrètes pensées. Je trouve encore un exemple d'un pareil rapport, bien remarquable, puisqu'il s'était établi entre des personnes endormies, dans un rêve rapporté par M. *Frain*, dans sa dissertation sur

le sommeil : « Deux jeunes gens rêvaient : l'un criait, *au secours ! l'on m'enterre !* l'autre se mit à chanter le *De profundis* d'une voix sépulchrale. »

3°. *Possibilité de voir les yeux fermés.* L'histoire des somnambules naturels est remplie de faits qui attestent cette faculté. Tout le monde connaît l'observation de ce séminariste qui se relevait la nuit, composait des discours, les corrigeait d'une manière remarquable, bien que ses yeux fussent fermés ; il copiait de la musique, faisait d'abord toutes les notes blanches, puis noircissait celles qui devaient l'être, sans jamais se tromper, quoiqu'on eût interposé un corps opaque entre ses yeux et son ouvrage. Les Mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1742 renferment l'histoire d'une somnambule, rapportée par *Sauvages*, et dont j'extrais le passage suivant : « Je m'attendais à la voir heurter contre les lits voisins ; mais elle enfila la ruelle, et tourna à propos, évitant les chaises, les cabinets ; et, ayant fait un tour dans la salle, elle enfila de nouveau sa ruelle sans tâtonner, se mit au lit et se couvrit. » Je m'abstiendrai de faire un plus grand nombre de citations, parce qu'il est avéré, pour quiconque a étudié le somnambulisme spontané, que les personnes qui sont dans cet état voient d'une manière spéciale et sans l'intervention des organes de la vue.

4°. *Développement des facultés intellectuelles.* Les exemples ne sont pas rares de somnambules naturels qui, dans cet état, se sont livrés à des travaux de l'esprit plus parfaits que pendant la veille. *Pinel* rapporte, d'après *Henricus-ab-Heers*, qu'un jeune homme qui s'appliquait fortement à la poésie, se leva pendant son sommeil, ouvrit son secrétaire, et composa des vers qu'il n'avait pu faire pendant la veille. « Les facultés intellectuelles, exercées pendant les songes, dit M. le professeur *Richerand* (Élémens de physiologie), peuvent nous conduire à certains ordres d'idées auxquelles nous n'avions pu atteindre

dre durant la veille; c'est ainsi que des mathématiciens ont achevé pendant leur sommeil les calculs les plus compliqués, et résolu les problèmes les plus difficiles. » Mais ce déploiement des facultés intellectuelles dans le somnambulisme naturel et dans les songes suffit-il pour justifier la puissance qu'on attribue aux somnambules magnétiques, de discerner la pensée d'autrui, de comprendre les langues inconnues. Ces faits portent un tel caractère de merveilleux, qu'il est bien permis d'en douter jusqu'à vérification. Il est vrai que sainte Thérèse nous apprend que, ne sachant pas le latin, elle l'expliquait sans peine dans ses extases : on nous dit bien encore que les possédées de Loudun avaient la faculté de connaître les pensées même non exprimées, de parler les langues inconnues ou étrangères; que les trembleurs des Cévennes, n'ayant jamais appris d'autres prières que le *Pater* et le *Credo*, faisaient pendant leur sommeil des prières admirables et excellentes. Mais les détails qu'on nous donne sur ces extatiques sont-ils entourés de preuves irrécusables? Je l'ignore, et je regrette que le temps ne m'ait point permis de m'en assurer. De pareils faits serviraient à donner de la probabilité aux phénomènes magnétiques qui ont avec eux quelque analogie; et puisque je suis privé de ce moyen de conviction, je ne puis ici, en faveur du magnétisme (de cette manière je ne prends sur moi aucune responsabilité), que citer ce qui est dit à l'article *Intellect* du Dictionnaire des sciences médicales, par M. *F. V.M.* « Quelquefois les sujets sont susceptibles de parler d'objets sur lesquels ils n'avaient jamais dirigé leur attention. J'ai vu un malade ne parlant qu'en vers pendant un délire; et bien certainement, cet homme, qui était un ouvrier, n'en avait jamais fait de sa vie. *Montaigne* et *Reil* ont cité des exemples de gens qui ont parlé grec, et qui jusque-là n'avaient fait aucun usage de cette langue. »

5°. *Prévision des maux prochains.* Malgré leur éloignement pour le merveilleux, plusieurs médecins ont admis que dans certaines mala-

dies il se manifeste quelquefois une prévision étonnante. *Desèze*, dans ses recherches sur la sensibilité, page 294, regarde comme incontestable que dans quelques maladies il se forme des idées qui représentent l'avenir. *Sauvages*, à l'article d'*Émonomanie* de sa Nosologie, rapporte que deux filles, domestiques, habitant des maisons différentes, s'annonçaient trois ou quatre jours à l'avance les paroxysmes de leurs maladies et les symptômes qu'elles devaient éprouver.

Mais cette prévision, dont les songes fournissent plusieurs exemples, n'a rien de commun avec la divination admise dans les temps d'ignorance et de superstition, et ne s'étend point au-delà de ce qu'on peut conjecturer d'après la connaissance des causes actuelles ; elle n'est autre chose qu'un calcul rapide de l'intelligence, qui voit les conséquences dans leurs principes, les effets dans leurs causes.

6°. *Instinct des remèdes.* Si les bêtes se guérissent par instinct, pourquoi l'homme n'aurait-il pas reçu de la nature le même don conservateur? N'éprouvons-nous pas, dans les maladies aiguës, de l'inappétence, du dégoût pour les alimens, de la soif, le désir des boissons abondantes et fraîches, et ces changemens d'action ne sont-ils pas les plus propres à l'état actuel et à la guérison? Je ne doute pas que l'instinct des remèdes ne se manifeste, chez les malades, plus souvent qu'on ne le pense, et le médecin sage saura toujours le respecter.

Pour compléter le tableau des caractères attribués au sommambulisme magnétique, il ne me reste plus qu'à indiquer l'oubli au réveil de ce qui s'est passé pendant le sommeil, phénomène que personne ne conteste au somnambulisme naturel, et l'insensibilité extérieure, qui est irrécusablement prouvée par un fait que vient de rapporter à l'Académie de médecine M. *Jules Cloquet*. Cet habile chirurgien a pratiqué l'extirpation d'un sein cancéreux sur une dame en état de somnambulisme ; pendant toute la durée de l'opération, la malade n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité, aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucune émotion même du pouls, et

à son réveil elle n'avait aucune idée de ce qui s'était passé. (Archives de méd., cahier de mai.)

Du court exposé que je viens de faire, il résulte que le somnambulisme naturel, l'extase, etc., nous offrent des phénomènes semblables aux faits qu'on rapporte aux somnambules magnétiques ; ces faits ne sont donc point dépourvus par eux-mêmes de vraisemblance, et j'avoue que je suis bien disposé à les admettre ; car si le magnétisme produit, comme on n'en peut plus douter, la concentration du principe de la sensibilité qui est intimement liée à l'intelligence, pourquoi n'observerait-on pas alors les mêmes résultats que présente cette concentration chez les extatiques, les contemplatifs, etc. Je sais bien qu'il en coûte à l'esprit d'admettre des faits dont il ne peut se rendre compte ; mais dans les choses sur lesquelles on ne peut se décider par raisonnement, il faut bien s'en rapporter aux témoignages.

Je termine ici ces réflexions, en réclamant pour elles toute l'indulgence des illustres professeurs qui doivent les examiner.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

In febribus, ex somnis pavores, aut convulsiones, malum.

II.

In morbis acutis, extremarum partium frigus, malum.

III.

A sanguinis sputo, puris sputum, malum.

IV.

A plagâ in caput, stupor, aut delirium, malum.

V.

A tabe detento alvi profluvium superveniens, lethale.

VI.

Cum morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est.